



Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 27 avril 2026	Le vingt-sept avril deux mil vingt-six à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 avril 2026, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Richard JACQUET, Maire.
Date de convocation 20 avril 2026	<u>Étaient présents</u> : Anne-Sophie DE BESSES, Albert NANIYOULA, Carole HERVAGULT, Pascal MARIE, Marie-Claude LAURET, Daniel BREINER, Karine BOTTE, Pauline BACHELET, Ludovic GUIOT, Arnaud DAMIEN, Delphine MORELLE, Philippe MAUGER, Jérôme LANGLOIS, Cyrille MANSOUR, Manuella FERREIRA, Hélène LEPRESLE, Emilie BRUNEL-RAYMOND, Valérie LOUCHEL, Danyla GUY, Fouad REOUINI, Elisabeth METRAL-SYORD
Nombre de Conseillers	
En exercice..... 27	<u>Étaient absents avec pouvoir</u> : Cédric VIGUERARD à Carole HERVAGULT, Corentin LECOMTE à Anne-Sophie DE BESSES
Présents 22	
Pouvoirs 02	<u>Absents</u> : Victor LEMOINE, Béatrice GAILLOT, William BERTRAND
Votants 24	
	<u>Secrétaire de séance</u> : Albert NANIYOULA

Monsieur le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

26.36 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE SIEGEANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EHPAD

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il convient de désigner 2 représentants parmi les conseillers municipaux pour siéger au conseil d'administration de l'EHPAD.

Monsieur le Maire assurera la fonction de Président de cette assemblée.

Monsieur le Maire précise que la désignation des membres a lieu par vote à main levée.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

- DE DESIGNER Daniel BREINER et Manuella FERREIRA en tant que délégués communaux siégeant au Conseil d'administration de l'EHPAD.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

Votants	24
Pour	24
Contre	-
Abstention	-

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé avec nous au registre les membres présents.

Le/La secrétaire de séance

Certifié conforme et exécutoire
Le Maire de Pont de l'Arche.
Richard JACQUET